

Questionnaire de langue

Le gouvernement demande au district de faire compléter par chaque nouvel élève un questionnaire de langue. Cette information est utilisée pour déterminer le nombre d'élèves qui parlent une autre langue que l'anglais à la maison. Elle permet également de connaître les élèves nécessitant une évaluation de leur niveau d'anglais.

Complétez le questionnaire ci-dessous et remettez- le à l'école de votre enfant.

Nom et prénom de l'élève : _____

1. Parlez- vous une autre langue que l'anglais à la maison ?

Oui _____ Non _____

Quelle autre langue ? _____

2. Votre enfant parle-t-il une autre langue que l'anglais ?

Oui _____ Non _____

Si vous avez répondu par l'affirmatif à l'une de ces questions, la loi requiert une évaluation du niveau d'anglais de votre enfant.

Signature du parent/responsable de l'enfant

Date